

:: Booth Mask

Protection Cabine

DESCRIPTION

Le Booth Mask est un film couvrant à base aqueuse, vaporisable, destiné à protéger les parois des cabines de peinture. Ce produit a été tout spécialement développé pour la protection des cabines de peinture.

Le produit, en un premier temps liquide, sèche et forme ensuite un film clair et non collant qui protège toutes les surfaces recouvertes contre les brouillards de peinture, les solvants et autres. Le film de protection demeure longtemps clair comme du cristal et ne jaunit pas, il n'a pas d'influence sur la luminosité dans la cabine. Le Booth Mask peut être éliminé au bout de 3 mois ou environ 150 cycles de peinture et séchage, simplement à l'eau.

Ce produit est biodégradable.

DOMAINES D'APPLICATION

Le Booth Mask est utilisé pour la protection des cabines de peintures contre les brouillards de peinture pendant les cycles de revêtement. On peut le vaporiser sur les parois de la cabine tout comme sur les lampes installées pour les protéger. On peut également l'utiliser pour la protection de supports et de tables contre les brouillards de peinture voire les vaporisations de vernis.

CARACTERISTIQUES TECHNIQUES

Forme : Liquide

Couleur : Transparent

Odeur : Non caractéristique, légèrement d'alcool

Valeur pH : 4.5 – 5.5

Comburant : Non



03/2021

Point éclair : 93°C
Densité : 1.2 g/cm³ (20°C)
Contenu en solides : Env. 14%
Conditionnement : Pot de 5 ou 20L
Consommation : 1L pour 15 m²

MISE EN OEUVRE

Application :

- Les parois de la cabine doivent être propres (voire repeintes de frais) afin d'obtenir une luminosité optimale. Le support doit être absolument sec avant l'application du Booth Mask.
- Etaler sur les parois de la cabine, de même que sur les lampes, une bonne couche de produit. Au bout de 10 mn environ, passer une seconde couche de la même manière sur toutes les zones qui risquent d'être sujettes à un épais brouillard de peinture. Eviter toute formation de traînées pendant l'opération. Laisser sécher complètement le Booth Mask.

Outillage :

Le Booth Mask sera appliqué avec un pistolet à peinture, adapté à une utilisation de produits diluables à l'eau. L'utilisation d'une buse de 1.9 -2.2 (HVLP) est recommandée. La température de la cabine doit atteindre environ 21°C.

Elimination, nettoyage :

Débrancher toutes les connexions électriques de la cabine.

Le Booth Mask peut être éliminé de deux manières :



03/2021

. il peut être retiré comme un film sur les murs et plateaux lisses
. pour les surfaces brutes (cabines bétonnées par exemple), il est recommandé d'éliminer le Booth Mask humide avec un nettoyeur à haute pression. Avant de repasser une nouvelle couche de protection, le support doit être complètement sec.

S'assurer qu'il n'y ait aucune projection d'eau sur les parois, lorsque celles-ci sont protégées par le Booth Mask.

Pour la protection du sol et des grilles de la cabine, nous vous recommandons l'utilisation de notre produit Dust Keeper.

Efficacité :

Le Booth Mask sur les parois peut tenir environ 3 mois ou résister à 150 cycles de peinture. Si le produit demeure plus longtemps sur les surfaces, son élimination peut devenir plus difficile.

UTILISATION - SECURITE

Vous pouvez consulter les instructions relatives à la manipulation des produits et à leur élimination dans la dernière version de la fiche de données de sécurité et dans les fiches techniques correspondantes des Groupements des industries chimiques.

Les informations contenues dans le présent document, en particulier les recommandations relatives à la mise en œuvre et l'utilisation de nos produits, sont fournies en toute bonne foi et reposent sur l'état actuel de nos connaissances et notre expérience dans un cas normal. En raison de la diversité des matériaux et des substrats ainsi que des différentes conditions de travail, aucune garantie quant au résultat du travail ou à la responsabilité, quel que soit le rapport juridique, ne peut être fondée ni sur ces indications ni suite à un conseil verbal, à moins qu'une faute intentionnelle ou une



03/2021

grave négligence ne puisse nous être imputée. Dans ce cas, il faudra que l'utilisateur apporte la preuve qu'il a porté à notre connaissance par écrit, en temps voulu et de manière exhaustive, toutes les informations nécessaires à un examen objectif.

Les droits de propriété détenus par des tiers doivent impérativement être respectés. Toutes les commandes sont soumises à nos conditions générales de ventes et de livraison en vigueur. Les utilisateurs doivent impérativement consulter la dernière version de la fiche technique relative au produit concerné et qui leur sera remise sur demande auprès de nos services.